

8 AU 15 JANVIER 2026

SOIXANTE SEPTIEME ANNEE – N°98

PRIX : 2.000 Francs

Dépôt légal 777

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES :
"DIRECTION DES PUBLICATIONS OFFICIELLES" - LIBREVILLE - B. P. 563 - TEL. : 01 76 20 00.
Ceux-ci sont payables d'avance, par mandat ou virement au nom de M. le Directeur "des Publications Officielles" à Libreville
Compte courant CDC N° 11500000915, Centre de Libreville.

SOMMAIRE

ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Décret n°0460/PR/MESR du 14 novembre 2025 modifiant
et complétant l'article 2 du décret n°0071/PR/MESRIT du
14 février 2024 portant habilitation à fonder des
établissements privés d'Enseignement Supérieur.....5

ACTES EN ABREGE

Annonces légales.....	9
Conservation de la Propriété Foncière et Hypothèques...10	
Créations de sociétés.....	11

ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Décret n°0460/PR/MESR du 14 novembre 2025 modifiant et complétant l'article 2 du décret n°0071/PR/MESRIT du 14 février 2024 portant habilitation à fonder des établissements privés d'Enseignement Supérieur

Le Président de la République, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°21/84 du 29 décembre 1984 fixant les règles applicables à l'Enseignement privé ;

Vu la loi n°021/2000 du 10 janvier 2001 déterminant les principes fondamentaux de l'Enseignement supérieur en République Gabonaise ;

Vu la loi n°022/2000 du 10 janvier 2001 déterminant les principes fondamentaux de la Recherche scientifique en République Gabonaise ;

Vu la loi n°21/2011 du 14 février 2012 portant orientation générale de l'Education, de la Formation et de la Recherche ;

Vu le décret n°1039/PR/MESTRIC du 07 novembre 2000 relatif aux modalités d'habilitation et d'ouverture des établissements privés d'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°340/PR/MENESETFPOS du 28 février 2013 portant application du Système Licence, Master, Doctorat dans les universités et établissements d'enseignement supérieur en République Gabonaise ;

Vu le décret n°0044Bis/PR/MESRSIT du 02 novembre 2023 portant attributions et organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique ;

Vu le décret n°0071/PR/MESRSIT du 14 février 2024 portant habilitation à fonder des établissements privés d'Enseignement supérieur ;

Vu le décret n°0222/PR du 05 mai 2025 portant composition du Gouvernement de la République ;

Le Conseil d'Etat consulté ;

Le Conseil des ministres entendu ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Le présent décret, pris en application de l'article 9 du décret n°1039/PR/MESTRIC du 07 novembre 2000 susvisé, modifie et complète le décret n°0071/PR/MESRSIT du 14 février 2024 portant habilitation à fonder des établissements privés d'Enseignement supérieur.

Article 2 : Les dispositions de l'article 2 du décret n°0071/PR/MESRSIT du 14 février 2024 susvisé sont modifiées et se lisent désormais ainsi qu'il suit :

« **Article 2 nouveau :** Sont habilités à fonder un Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur en

République Gabonaise, les personnes morales ou physiques ci-après :

1. **Monsieur Jean Lié MASSALA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Académie Franco Américaine de Management** » en abrégé **AFRAM**, situé à Libreville, au quartier Batterie IV, dans la province de l'Estuaire.

2. **Monsieur Esnel IYEMBI** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **African University of Management** » en abrégé **AUM**, situé à Libreville à côté de la station OLA ENERGIE, au quartier derrière la prison, dans la province de l'Estuaire.

3. **Monsieur Henri Claude OYIMA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **BGFI Business School** » en abrégé **BBS**, situé à Libreville, au quartier Saint-Benoît, dans la province de l'Estuaire.

4. **Monsieur Luc ONDIAS** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Digital Business School** » en abrégé **DBS**, situé à Akanda, au quartier Beaulieu, à côté de l'hôtel Héliconia, dans la province de l'Estuaire.

5. **Monsieur Daniel Franck IDIATA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole de Management du Gabon-Université** » en abrégé **EM Gabon-Université**, situé à Libreville, au quartier Mindoubé 2, dans la province de l'Estuaire.

6. **Monsieur Christian MINKO MI ETOUA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure de Gestion Informatique** » en abrégé **ESGI**, situé à Libreville, à la cité Damas, au quartier Awendjé, dans la province de l'Estuaire.

7. **Monsieur Patrice DOSSOU** de nationalité béninoise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure de Gestion Informatique et des Sciences** » en abrégé **ESGIS**, situé à Libreville, au quartier Glass, en face de l'immeuble Hassan Heidjeig, dans la province de l'Estuaire.

8. **Monsieur Timoléon MBOUMBA MODOU** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure de Commerce et de Technologie** » en abrégé **ESCT**, situé à Libreville, au quartier Sotega, 239 Impasse Charles NDEMBET, descente SOS Médecins, dans la province de l'Estuaire.

9. **Madame Bandine Rita LEBONDO-LE-MALI** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure d'Hôtellerie de Libreville** » en abrégé

ESHOL, situé à Akanda, au quartier Angondjé à la cité Sherko, dans la province de l'Estuaire.

10. **Monsieur DJEGBA KOUASSI Julien** de nationalité ivoirienne, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Supérieure de la Mer** » en abrégé **ESM**, situé à Libreville, au quartier Acaés, dans la province de l'Estuaire.

11. **Monsieur Dieudonné NZAMBA MOUNGUENGUI** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure de Management, de Commerce et d'Informatique** » en abrégé **SUP MANAGEMENT**, situé à Libreville, au quartier Nzeng-Ayong, dans la province de l'Estuaire.

12. **Madame Eliane Janvier NDONG épouse AMIAR** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut de Développement des Entreprises et des Administrations** » en abrégé **IDEA**, situé à Libreville, au quartier Charbonnages, dans la province de l'Estuaire.

13. **Monsieur Elie TOUMBA TCHYMANGA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Facultaire d'Informatique et de Management** » en abrégé **IFIM**, situé à Libreville, au quartier Nombakélé, dans la province de l'Estuaire.

14. **Monsieur Rufin NDJAMBOU** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut des Hautes Etudes Economiques et Entrepreneuriales** » en abrégé **IHEE**, situé à Libreville, en face de la Bibliothèque de l'Université Omar Bongo, dans la province de l'Estuaire.

15. **Monsieur Constant OYONO EBANG** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut des Hautes Etudes et de Management** » en abrégé **IHEM**, situé à Libreville, au quartier la Peyrie en face de la SEEG, dans la province de l'Estuaire.

16. **Monsieur Romuald AKENDENGUE** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut de Management et des Sciences Appliquées** » en abrégé **IMSA**, situé à Libreville, à la cité Damas, au quartier Awendjé, dans la province de l'Estuaire.

17. **Messieurs Alain TAPEBLE** de nationalité ivoirienne et **Hilarion NGOMA**, de nationalité gabonaise, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Panafricain d'Etudes Appliquées** » en abrégé **IPEA**, situé à Libreville, au quartier Charbonnage, dans la province de l'Estuaire.

18. **Monsieur Laurent SESSINO** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé

d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Régional des Techniques Comptables et Fiscales** » en abrégé **IRTECF**, situé à Libreville, au quartier Ancienne Sobraga, dans la province de l'Estuaire.

19. **Madame Rosalie EMVOUNDI** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur de Commerce et de Gestion** » en abrégé **ISCG**, situé à Libreville, au quartier Ancienne Sobraga, dans la province de l'Estuaire.

20. **Monsieur Joseph OMVA NZUE** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut des Sciences Economiques, Commerciales, de l'Information et de la Communication** » en abrégé **ISSEC-IC**, situé à Libreville, à l'Avenue des Grandes Ecoles, au quartier derrière l'Ecole Normale Supérieure, dans la province de l'Estuaire.

21. **Madame Edwige BETAH** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur de Management et de Social** » en abrégé **ISMS**, situé à Libreville, à l'Avenue des Grandes Ecoles, au quartier derrière l'Ecole Normale Supérieure, dans la province de l'Estuaire.

22. **Monsieur Yannick Axel MIKELE LENDOYE AMIAR** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur d'Ingénierie** » en abrégé **ISI**, situé à Libreville, au quartier Pavillon, dans la province de l'Estuaire.

23. **L'ONG KEDESCH MISERICORDIA** représentée par son Président, d'une part, et **Sœur Anastasia NZE MBETSI** de nationalité gabonaise, d'autre part, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Privé Supérieur THEOPOLIS** » en abrégé **IPST**, situé à Libreville, au quartier Montagne Sainte, dans la province de l'Estuaire.

24. **Monsieur Lassissi ADEBO** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut des Techniques Avancées** » en abrégé **ITA**, situé à Libreville, au quartier Avenue de Cointet, dans la province de l'Estuaire.

25. **Madame Marie Louise LEFOUNGA épouse ROGOMBE** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Libreville International Business School** » en abrégé **LIBS**, situé à Libreville, à la Cité Damas, au quartier Awendjé, dans la province de l'Estuaire.

26. **Monsieur Guy Roger MOMBO** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Lead'School** » en abrégé **LS**, situé à Libreville, à l'Avenue des Grandes

Ecoles, au quartier derrière l'Ecole Normale Supérieure, dans la province de l'Estuaire.

27. **Monsieur Guy Roger MOMBO** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Matass Business School** » en abrégé **MBS**, situé à Libreville, à l'Avenue des Grandes Ecoles, au quartier derrière l'Ecole normale Supérieure, dans la province de l'Estuaire.

28. **Monsieur Fabien OKOUE METHOGO** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure de Commerce** » en abrégé **SUP DE COM**, situé à Libreville, à l'Avenue des Grandes Ecoles, au quartier derrière l'Ecole Normale Supérieure, dans la province de l'Estuaire.

29. **Monsieur Mohamed BEN TURKIA** de nationalité tunisienne, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Africaine des Sciences** » en abrégé **UAS**, situé à Libreville, au quartier Acaé, dans la province de l'Estuaire.

30. **Monsieur Raymond NDONG SIMA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université de BISSEGUE** » en abrégé **UB**, situé à Libreville, au quartier PK8, dans la province de l'Estuaire.

31. **Monsieur Jean-Jacques HOUPHOUET** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Continentale de Libreville** » en abrégé **UCL**, situé à Libreville, à l'Avenue des Grandes Ecoles, au quartier derrière l'Ecole Normale Supérieure, dans la province de l'Estuaire.

32. **Messieurs Paul BUNDUKU LATHA et Jean Louis NKOULOU NKOULOU** de nationalité gabonaise, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Africaine des Sciences Publiques et de Management** » en abrégé **UASPOM**, situé à Libreville, au quartier Batterie IV, dans la province de l'Estuaire.

33. **Madame Berthe MBENE MAYER** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Franco-Gabonaise Saint Exupéry** » en abrégé **UFGSE**, situé à Libreville, au quartier Ancienne Sobraga, dans la province de l'Estuaire.

34. **Monsieur Yessoufou MAROYA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université des Sciences de l'Informatique et d'Administration/Ecole Supérieure des Sciences de l'Informatique et de Gestion** » en abrégé **USIA-ESSIG**, situé à Libreville, au quartier Ozangué, dans la province de l'Estuaire.

35. **Monsieur Abdou AZIZ SALAMI AZZIZET** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université des Sciences Polytechniques et Appliquées-Ecole d'Administration des Entreprises** » en abrégé **UPSA-EAE**, situé à Libreville, au quartier London, dans la province de l'Estuaire.

36. **Monsieur Émile KOMBILA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Communautaire de Monétique d'Afrique Centrale** » en abrégé **ECMAC**, situé à Libreville, 561 Avenue du Colonel Parant, en face de l'immeuble Premium, dans la province de l'Estuaire.

37. **Madame Ngueye MAPANDIKA épouse DOUPAMBY MATOKA, Messieurs Arnaud Christian NGUIMBI et Kevin Michel MBA ZUE** de nationalité gabonaise, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure d'Ingénierie et d'Innovation Technologique** » en abrégé **ESIITECH**, situé à Libreville, derrière le Palais de Justice, dans la province de l'Estuaire.

38. **Madame Natacha Virginie Ghislaine BOUMAS** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut de Formation en Santé ELYANA** » en abrégé **IFSE**, situé à Libreville, au quartier Bas de Gué Gué, dans la province de l'Estuaire.

39. **L'Eglise de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon** représentée par son Président, la **Coopérative Agropastorale du KOMO** représentée par son Président, d'une part, et **Monsieur Roger NGUEMA OBAME** de nationalité gabonaise, d'autre part, ainsi que **Monsieur Victor NDOUKOU MOUKOKO**, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur Chrétien d'Agronomie et d'Ingénierie Rural** » en abrégé **ISCA-IR**, situé à Owendo, au quartier Awoungou, dans la province de l'Estuaire.

40. **Monsieur Davy Clotaire NDONGO** de nationalité gabonaise, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur de Technologie et de Management** » en abrégé **ISTM** situé à Libreville, au quartier PK9, à 100m de l'église catholique Notre Dame des Apôtres, dans la province de l'Estuaire.

41. **Monsieur Jean Prosper NANG ESSELE** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Polytechnique de KOUGOULEU** » en abrégé **UPK**, situé à Libreville, au quartier Camp de Gaulle, dans la province de l'Estuaire.

42. **Madame Yolande NTOUTOUME EMANE** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut**

Supérieur Saint Paul » en abrégé **ISSP**, situé à Libreville, au quartier Nzeng-Ayong, dans la province de l'Estuaire.

43. **Madame Françoise Marinette BIVIGA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université des Sciences Appliquées et de Droit** » en abrégé **USAD**, situé à Akanda, au quartier Angondjé (première cité à 100m de l'école les TSANGUETTES), dans la province de l'Estuaire.

44. **Monsieur Alilat ANTSELEVE OYIMA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Marie NDZABA** » en abrégé **UMN**, situé à Franceville, au quartier Angoubou, dans la province du Haut-Ogooué.

45. **Monsieur Jean Sylvain BEKALE NZE** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Polytechnic University MEDIAN** » en abrégé **POLY MED**, situé à Akanda, au quartier Avorbam, dans la province de l'Estuaire.

46. **Digital School Afrik** représenté par son Président, d'une part, **Mesdames Pauline Fleure Nanushka BIKENE BI-OBAME, Elza KOUGOU NZAMBA** et **Monsieur Michel Archange IBINGA** de nationalité gabonaise, d'autre part, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Numérique Eco-Africaine** » en abrégé **UNEA**, situé à Libreville, au quartier Ancienne Sobraga, dans la province de l'Estuaire.

47. **Institut Universitaire et Stratégique de l'Estuaire**, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Privée de l'Estuaire** » en abrégé **UPE** situé à Libreville, au quartier la Peyrie, dans la province de l'Estuaire, représentée par **Monsieur Gontran NSI AKOUE**, représentant légal de nationalité gabonaise.

48. **Monsieur Pacôme Marie Thierry ITSANA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Libreville Nord** » en abrégé **ULN**, situé à Libreville, au quartier Okala rivièrè, dans la province de l'Estuaire.

49. **Monsieur Thomas DIFFO** de nationalité camerounaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure de Formation et d'Insertion Professionnelle** » en abrégé **ESFIP**, situé à Libreville, au quartier Lalala à droite, dans la province de l'Estuaire.

50. **Monsieur Nestor ANDOME AYI** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Universitaire Privé de Libreville** » en abrégé **IUPL**, situé à Libreville, derrière la station Total Energies en face de la PJ, dans la province de l'Estuaire.

51. **Madame Murielle GNEGUISILA KOUPI** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut International de Technologie et de Gestion** » en abrégé **IITG**, situé à Libreville, à l'Avenue des Grandes Ecoles, au quartier derrière l'École Normale Supérieure, dans la province de l'Estuaire.

52. **Monsieur Gyno Noël MIKALA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut des Sciences et des Métiers de la Mer** » en abrégé **ISMM**, situé à Libreville, au quartier Ambowè, dans la province de l'Estuaire.

53. **Madame Marie Princesse RENAMY Ep. CROXO** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Collège de Paris Supérieur-Gabon** » en abrégé **CDPSUP**, situé à Libreville, au quartier Charbonnages en face de la station Petro Gabon, dans la province de l'Estuaire.

54. **Monsieur Calvin EKOH ELLA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut de Santé et Polytechnique de PROCCL** » en abrégé **ISPP**, situé à Owendo, au quartier Cité Oetra, dans la province de l'Estuaire.

55. **Messieurs Rodrigue MANEMBE, Louis Romial NDONGO et Yvan Yoann BILALA** de nationalité gabonaise, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur des Technologies de l'Information et du Numérique** » en abrégé **ISTIN**, situé à Libreville, au quartier Plaine Niger, dans la province de l'Estuaire.

56. **Messieurs Yoan DAGUINO WORA et Richard BOUKA BOU NZIENGUI**, fondateurs de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **E-TECH Institute** » en abrégé **E-TECH**, situé à Libreville, au quartier Glass, dans la province de l'Estuaire.

57. **Monsieur Crépin Magloire Andrew GWODOG** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut de Formation en Assurance et Gestion** » en abrégé **IFAG**, situé à Libreville, au quartier Camp de Gaulle, dans la province de l'Estuaire.

58. **Monsieur Hubert NDONG EDZANG** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure des Technologies d'Informatiques et de Management** » en abrégé **ESTIM**, situé à Libreville, à la cité Damas, au quartier Awendjé, dans la province de l'Estuaire.

59. **La Congrégation du Saint-Esprit** représentée par son président, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur des Sciences Humaines Daniel BROTTIER** » en abrégé **ISSHDB**, situé

à Akanda à 100m du carrefour Delta, au quartier Angondjé dans la province de l'Estuaire.

60. **Monsieur Jacques Aymard BIGOUNDOU** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Entrepreneuriat Business School-Gabon** » en abrégé **EBS-GABON**, situé à Libreville, au PK9, à 100m de l'église catholique Notre Dame des Apôtres, dans la province de l'Estuaire.

61. **Madame Sidonie NGOMA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur de Management en Administration Public-Privé** » en abrégé **ISMAP2**, situé à Akanda, au quartier Château, dans la province de l'Estuaire.

62. **Monsieur Yessoufou MAROYA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Polytechnique des Sciences de la Santé** » en abrégé **UPSS**, situé à Libreville, au quartier Ozangué, dans la province de l'Estuaire.

63. **Monsieur Jean Marie NONBO** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure des Arts et des Métiers/Institut Universitaire des Sciences et Développement** » en abrégé **ESAM/IUSD**, situé à Libreville, à la cité Damas, au quartier Awendjé, dans la province de l'Estuaire.

64. **Le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Gabon**, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université Privée Islamique du Gabon** » en abrégé **UPIG**, situé à Libreville, au quartier Nzenz-Ayong, dans la province de l'Estuaire. »

Article 3 : Il est ajouté un article 2 bis qui se lit ainsi qu'il suit :

« **Article 2 bis** : Sont habilités à fonder un Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur en République Gabonaise, les personnes morales ou physiques ci-après :

1. **Monsieur Igor Hughes NDONG** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Institut Supérieur de Formation des Enseignants** » en abrégé **ISFE**, situé à Libreville, au quartier Ozangué, dans la province de l'Estuaire.

2. **Monsieur Michel Séif Dine MOUKOUMI MAROYA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Université de Recherche CETONE** » en abrégé **URC**, situé à Libreville, au quartier Belle Vue 1, dans la province de l'Estuaire.

3. **Monsieur Alilat ANTSELEVE OYIMA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole**

Supérieure des Sciences de la Santé » en abrégé **E3S**, situé à Franceville, au quartier Angoubou, dans la province du Haut-Ogooué.

4. **Monsieur Alilat ANTSELEVE OYIMA** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Haute Ecole de Management** » en abrégé **HEM**, situé à Franceville, au quartier Angoubou, dans la province du Haut-Ogooué.

5. **Monsieur Stélandre NKOMBE** de nationalité gabonaise, fondateur de l'Etablissement privé d'Enseignement Supérieur dénommé « **Ecole Supérieure du Management du Sport du Gabon** » en abrégé **ESMSG**, situé à Libreville, au quartier Oloumi, dans la province de l'Estuaire.

Article 4 : Des textes réglementaires déterminent, en tant que de besoin, les dispositions de toute nature nécessaires à l'application du présent décret.

Article 5 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 14 novembre 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA
Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Dr. Simplicie Désiré MAMBOULA

Le Ministre de l'Entreprenariat, du Commerce et des PME/PMI
Zenaba GNINGA CHANING

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère
Henri Claude OYIMA

ACTES EN ABREGE

Annonces légales

AVIS DE PROJET DE FUSION

1. Société Absorbante :

SCHLUMBERGER GABON SA (SLB), Société Anonyme, actionnaire unique de Wellbore Survey Services SA, dont le siège social est situé à Face Base Marine, Port-Gentil, B.P. 3622, Gabon, immatriculée au RCCM sous le numéro R.G.LBV 2014B16336, représentée par M. Yannick Mouamba, ci-après désignée « la Société Absorbante » ;

2. Société Absorbée :

WELLBORE SURVEY SERVICES SA, Société Anonyme avec Administrateur Général, au capital social de 10.000.000 Francs CFA, dont le siège social est situé à Face Base Marine, B.P. 3622, Port-Gentil, Gabon (anciennement Route de l'Aéroport, B.P. 4882), immatriculée au RCCM sous le numéro RG/POG 2015 B 1582 et NIF 737 190 F, représentée par M. Yannick Mouamba, Administrateur Général à compter du 17 juin 2023, ci-après désignée « la Société Absorbée ».

Il a été établi, un projet de fusion par absorption aux termes duquel SCHLUMBERGER GABON S.A. absorbera WELLBORE SURVEY SERVICES S.A.

La fusion s'effectue selon la procédure simplifiée, en application des dispositions de l'AUSCGIE, SCHLUMBERGER GABON S.A. détenant la totalité du capital de WELLBORE SURVEY SERVICES S.A.

À ce titre :

- Il ne sera procédé à aucune émission d'actions, ni à aucune attribution de titres ;
- Il n'est pas établi de rapport du commissaire à la fusion ;
- La fusion donnera lieu à Transmission Universelle du Patrimoine de WELLBORE SURVEY SERVICES S.A. au profit de SCHLUMBERGER GABON S.A. ;
- Entraînant la dissolution sans liquidation de WELLBORE SURVEY SERVICES S.A.

Le projet de fusion a été déposé le 27 novembre 2025 au RCCM du siège social de chacune des sociétés.

Les créanciers des sociétés participant à l'opération peuvent former opposition dans les conditions et délais prévus par l'AUSCGIE.

Pour avis,
Les représentants légaux.

CABINET FIDAFRICA

B.P. 2164-Libreville-Tél.011.44.55.25

SOPRA BNKING GABON

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 2.000.000 FCFA

Siège social : Immeuble Concorde ; Libreville B.P.3986

R.C.C.M. LIBREVILLE : n°2002B01453

N° STATISTIQUE : 793870 C

Suivant décisions à caractère ordinaire de l'Associé Unique, en date du 15 avril 2025, enregistrées à Libreville, sous la référence ADS250721739937, l'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Eric PASQUIER et de Monsieur Raouf MHENNI de leur mandat de Gérants de la société Sopra

Banking Gabon, avec effet à l'issue de la présente séance de décisions de l'Associé Unique.

En conséquence, l'Associé Unique décide de nommer Monsieur Philippe Marcel BUISSON, de nationalité Française, né le 3 novembre 1961 à La Tronche (France), titulaire du Passeport N°23CT82876, délivré le 29 décembre 2023, et résidant au 71 Impasse des Tailles, 74230 Dingy-Saint-Clair (France) Gérant pour une durée indéterminée.

Deux exemplaires enregistrés du procès-verbal des délibérations susmentionnées ont été déposés au Greffe Commercial du Tribunal de commerce de Libreville le 05 novembre 2025 sous le numéro CDA026/25-26.

F.E.A.G. – CONSEIL JURIDIQUE - FISCAL

B.P. 3977 Libreville

Tel. : 011 74 62 36 - Fax : 011 72 50 86

**AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT
"ABAM"**

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL
D'ADMINISTRATION

AU CAPITAL DE 300 000 000 DE FCFA

SIEGE SOCIAL : DOUALA B.P. 15 451 - BONANJO,
RUE VICTORIA

R.C.C.M. : RC/DLA/2020/B/2692

N.I.U. : M052014427051 F

Suivant délibération en date à Douala du 15 novembre 2024, enregistré à Libreville le 04 mars 2025, volume 56 B, folio 104, numéro 773, l'Assemblée Générale Ordinaire a notamment décidée de nommer Monsieur Sammy Gervais NGUJEDE EKAMBI en qualité de Directeur de la Succursale au Gabon, pour une durée indéterminée, avec effet au 02 février 2022.

Deux exemplaires enregistrés des actes susmentionnés ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Libreville le 15 décembre 2025 sous le numéro CDA/2025/055.

**Conservation de la Propriété Foncière et
Hypothèques****Avis au public**

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance n°5/PR du 13 février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions

et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis. Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N°R.I.	Date R.I.	Parcelle	Section	Ville ou District
17660	04/12/2025	164	VB8	Libreville
17661	04/12/2025	163	VB8	Libreville
17662	05/12/2025	624	H	Moanda
17663	05/12/2025	603	H	Moanda
17664	05/12/2025	7	I	Port-Gentil
17665	05/12/2025	46	E	Mayumba
17666	08/12/2025	114	BE	Port-Gentil
17667	08/12/2025	325	T	Libreville
17668	08/12/2025	41	O	Bitam
17669	08/12/2025	73	YV6	Akanda
17670	10/12/2025	131	CN2	Owendo
17671	10/12/2025	502	D1	Ntoun
17672	11/12/2025	248	YO7	Akanda
17673	11/12/2025	46	YZ5	Akanda
17674	15/12/2025	07	OC	Port-Gentil
17675	15/12/2025	67	KS	Ntoun
17676	16/12/2025	33	YI8	Akanda
17677	16/12/2025	95	YO5	Akanda
17678	16/12/2025	145	YA3	Akanda
17679	16/12/2025	514	R	Lambaréné
17680	16/12/2025	809	DN	Franceville
17681	17/12/2025	420	MB2	Moanda
17682	17/12/2025	30	YM8	Akanda
17683	17/12/2025	207	YG6	Akanda
17684	18/12/2025	50	VN	Ntoun
17685	18/12/2025	340	GF	Libreville
17686	18/12/2025	59	VH	Ntoun
17687	18/12/2025	5	VS	Ntoun
17688	18/12/2025	1	VT	Ntoun
17689	18/12/2025	52	BD	Franceville
17690	18/12/2025	56	KL	Ntoun
17691	19/12/2025	110	C	Lambaréné
17692	19/12/2025	12	YK2	Libreville
17693	19/12/2025	252	YG4	Akanda
17694	19/12/2025	124	YQ5	Akanda
17695	19/12/2025	65	E1	Akanda
17696	22/12/2025	17	VO2	Oyem
17697	22/12/2025	15	B	Boué
17698	22/12/2025	17	VJ3	Libreville
17699	22/12/2025	149	B	Fougamou
17700	22/12/2025	197	S	Akanda
17701	22/12/2025	460	G	Libreville
17702	23/12/2025	620	KA	Libreville
17703	23/12/2025	134	YD	Mouila
17704	23/12/2025	30	YD	Mouila
17705	23/12/2025	28	YZ6	Akanda
17706	29/12/2025	105	YS1	Akanda
17707	29/12/2025	147	YU2	Akanda
17708	29/12/2025	12	AP2	Libreville
17709	29/12/2025	114	YU5	Akanda
17710	30/12/2025	471	CI	Franceville
17711	30/12/2025	274	OE	Port-Gentil
17712	30/12/2025	85	YV9	Akanda
17713	30/12/2025	189	YV7	Akanda
17714	30/12/2025	10	MP	Ntoun

Le Conservateur

Mike Olivier ANGOUMA

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 118 de la loi n°0003/PR/2012 du 13 août 2012 portant ratification de l'ordonnance n°5/PR du 13 février 2012 fixant le régime de la propriété foncière en République Gabonaise, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que les opérations de bornage ont été clôturées aux dates et pour les parcelles précisées dans le tableau ci-dessous.

Si cela n'a pas été fait auparavant, les éventuelles oppositions seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques dans un délai de deux mois à compter de la date de parution du présent avis. Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N°R.I.	N°Parcelle	Section	Ville ou District	Date de clôture de bornage
10931	173	YM1	Libreville	20/06/2025

Fait à Libreville, le 05 janvier 2026

Le Conservateur

Mike Olivier ANGOUMA

Créations de sociétés

-Dossier n°002-3659GU1-AMB du 21/04/2015 de l'Entreprise individuelle dénommée « DESIGN CONSTRUCTION TOUS CORPS D'ETAT »

N°RCCM : RG LBV 2015A54345

N° d'immatriculation : 281994 U

Fondateur : M. LUZOLO MBOKA Simon, de nationalité gabonaise, né le 11/05/1973 à Kinshasa/RDC.

Activité : Construction bâtiment, réfection tous corps d'état, menuiserie, plomberie, électronique et peinture.

Quartier & Ville : Beau-Séjour (carrefour Bissegué)-Libreville ; B.P : 14016 ; Tél : 077.57.20.47.

-Fiche n°ANPI5605209811441 du 25/08/2025 de l'Entreprise individuelle dénommée « QUINCAILLERIE BRIQUETERIE DOUMBIA AU STADE »

N° RCCM : GA-LBV-01-2025-A10-04880

N° NIF: 2023 0201 7606 D

Représentant Légal : BOUBACAR DOUMBIA, né le 01/01/1984, de nationalité malienne, agissant en qualité de Propriétaire

Activité : Commerce de détail en magasin non spécialisé : Quincaillerie vente de matériaux de construction et briqueterie.

Quartier & ville : Akanda, Angondje au stade au Lieu-dit à côté du lycée Mbélé ; Boite Postale : 561 ; Contact : 077.44.80.02.

-Fiche n°ANPI16811778114614 du 18/12/20252025 de l'Entreprise individuelle dénommée « SCIAGE ET LOGISTIQUE »

Sigle : SCL

N° RCCM : GA-LBV-01-2025-A10-07092

N° NIF : 251364-D

Représentant Légal : RENÉ SERGE NKOMBE, né le 08/08/1973, nationalité gabonaise, agissant en qualité de Propriétaire.

Activités : Autres services personnels n.c.a : Transformation des troncs de bois et commercialisation.

Quartier & ville : Bikélé-nzong Ntoum, lieu-dit En face du moulin rouge ; Boite Postale : 1064 ; Contact : 066.24.08.24.

Je désire m'abonner au Journal Officiel pendant:

Six (6) mois ☐ Un (1) an ☐ — Particulier ☐ Entreprise ☐ Administration ☐

Nom : Prénoms :

Raison Sociale :

Ville : Pays : Boîte postale : Tél :

E-mail :

Mode de Règlement :

- Chèque

- Espèces

- Mandat express

- Virement

Date :

Signature :

DESTINATIONS	1 an (en FCFA)	6 mois (en FCFA)
Libreville.....	26.000	13.000
Intérieur Gabon.....	28.000	14.000
Afrique équatoriale, Nigeria, Zaïre.....	30.000	15.000
Autres pays d'Afrique noire francophone.....	31.000	15.000
Autre pays d'Afrique.....	32.000	16.000
France.....	32.000	16.000
Europe.....	36.000	18.000
Amérique, Moyen-Orient.....	40.000	20.000
Asie, Océanie.....	42.000	21.000

BULLETIN A DECOUPER ET A RENVOYER A LA DIRECTION DES PUBLICATIONS OFFICIELLES

**405, AVENUE COLONEL PARANT
BP 563 LIBREVILLE / TEL (+241) 72 01 04**